

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA LEGTA Sées - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA LEGTA Sées - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage (7315)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA LEGTA Sées - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage (7315)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	205	25

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Notes et appréciations des enseignants qui montrent des résultats satisfaisants et de l'intérêt pour les matières scientifiques et techniques ainsi qu'un caractère volontaire de l'élève. Un niveau correct dans les matières générales.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère n'est évalué dans ce champ.	Aucun critère n'est évalué dans ce champ.	Complémentaire
Savoir-être	Capacité d'organisation	Pouvoir gérer le travail personnel entre les périodes au CFA et les périodes en entreprises.	Très important
	Attitude	Assiduité, sérieux et respect.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Cohérence entre le projet professionnel et le contenu de la formation.	Très important
	Lettre de motivation	Contenu de la lettre personnalisé en lien avec la formation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Investissement et engagement	Activités extra-scolaires réalisées et periscolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Etude de chaque dossier de candidature, à l'aide d'un tableau Excel, paramétré avec les différents critères d'examens des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- S'intéresser au monde animal en général et au secteur de l'élevage en lien avec les enjeux sociétaux et environnementaux.
- S'intéresser aux processus biologiques, écologiques et techniques en relation avec les animaux d'élevage : reproduction, production, biodiversité, bien-être animal.
- S'intéresser aux activités expérimentales pratiquées sur le terrain ou en laboratoire et à la mise en oeuvre des techniques d'élevage.
- Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biologie, physique-chimie, mathématiques, informatique.
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter.
- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.
- Avoir réalisé un stage découverte du métier
- Avoir déjà des contacts avec des maîtres d'apprentissage potentiels

Signature :

Stéphanie CORMIER,

Chef d'établissement de l'établissement CFA LEGTA
Sées